

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, SPORT 3 PROJETS D'AMÉNAGEMENT POUR LE SPORT



Le Département de Seine-et-Marne s'engage au quotidien dans des projets d'aménagement pour développer l'attractivité, l'emploi et l'économie du territoire. Ce mois-ci, plusieurs projets d'aménagement dédiés au sport ont été lancés. Zoom sur trois projets de construction dans les cantons de Coulommiers, Lagny-sur-Marne et Torcy.

Créé le: 19/05/2022

Une nouvelle piste cyclable à Mouroux



Le Département de Seine-et-Marne subventionne 290 000 € de son budget à travers le plan Vélo 77, pour la création d'une nouvelle piste cyclable à Mouroux.

Le but est de favoriser la pratique du cyclotourisme et du vélo au quotidien. La piste cyclable construite est en réalité deux pistes unidirectionnelles, séparées physiquement de la chaussée pour assurer la sécurité des cyclistes.



Le Planvélo77 s'articule autour de 4 grands axes, allant de la création d'un véritable réseau d'itinéraires de loisirs et de tourisme au développement de la pratique du vélo au quotidien. Il a pour vocation de faire de la Seine-et-Marne une destination de référence pour la pratique du vélo en Île-de-France.

Un équipement de tennis à Lagny-sur-Marne



À Lagny-sur-Marne, une structure dédiée au tennis dans le Parc des Sports est en cours de création. Ce projet est financé par le Département de Seine-et-Marne à hauteur de 960 000 €.

Dans cette infrastructure les vestiaires serviront aux établissements scolaires et aux activités sportives extérieures. Les nouveaux terrains permettront aux cours de tennis de proposer plus de créneaux.



Le saviez-vous ? Le Département de Seine-et-Marne promeut la pratique sportive sur le territoire en soutenant notamment les associations et les comités sportifs.

Danse et boxe à Bussy-Saint-Georges



Au total, 5 salles de sport seront construites dans les sous-sols du gymnase Laura Flessel situé à Bussy-Saint-Georges. Pour accroître les capacités d'accueil, ces nouvelles salles seront dédiées à la danse, le fitness et la boxe.

Cet aménagement sera constitué en deux blocs, un pour la danse et l'autre pour la boxe. Ces blocs seront équipés de cloisons pour les diviser et ainsi avoir deux à trois salles distinctes. Pour ce projet, le Département subventionne 266 666 €.



Retrouvez tous les projets d'aménagement du territoire dans les pages cantons du magazine Seine & Marne Mag et **[l'E-mag, sa version numérique](https://magazine.seine-et-marne.fr/)** (<https://magazine.seine-et-marne.fr/>).